

Qu'on se représente la province de Québec redevenant colonie française, que l'on se demande si la population anglaise qui y réside, n'éprouverait pas des scrupules, des tiraillements presque insurmontables, à combattre pour la France contre l'Angleterre, contre Ontario, même après un siècle de ce régime français ! Nous ne douterions pas de la réponse. Quelle qu'elle soit cependant, la nôtre est celle-ci : rien ne pourrait nous décider à combattre la France en dehors de nos foyers, et si, pour cela, il nous fallait souffrir ce que les Acadiens ont souffert, notre hésitation ne serait pas longue, avec cette différence toutefois que nous résisterions à l'effort de l'ennemi.

Le raisonnement n'a rien à faire ici, nous ne sommes pas libres de changer nos sentiments. C'est la nature qui les a implantés dans nos âmes. Si l'Anglais agissait différemment dans les mêmes circonstances, il faudrait en conclure que sa nature est diamétralement opposée à la nôtre.

Nous savions, règle générale, qu'un Français se laisse emporter plus encore par les sentiments que par les intérêts ; qu'un Anglais, au contraire, place les intérêts à côté, et quelquefois au-dessus des intérêts, mais nous pensions que cette distinction n'était en réalité qu'une nuance légère. S'il en est autrement, alors la divergence est plus grande que nous ne l'avions pensé.

Lorsque les Etats-Unis se révoltèrent contre la mère-patrie, les Acadiens ne pouvant s'expliquer un tel fait, ne désignèrent jamais autrement cette lutte que par le mot de *guerre folle*. Au moins les Américains, en combattant pour des intérêts, combattaient en même temps pour un principe, mais les Acadiens, en combattant la France, eussent agi différemment.

Il y a une distinction importante à faire entre l'émigrant et celui qui réclame le pays qu'il habite comme étant, par voie de priorité, celui de ses ancêtres. Le premier n'a que des affaires en vue, il a d'avance, inconsciemment peut-être, décidé dans son esprit de devenir citoyen de son nouveau pays. Ses enfants, sinon lui-même, n'auront guère qu'une patrie : la nouvelle. Quant au second, prenez bien garde, la question est délicate. Il a ses traits distinctifs, ses usages, ses traditions, sa langue, toutes choses qui lui sont chères, et qu'il veut conserver aussi longtemps qu'il le pourra, toujours même, il l'espère. Il vous épie, il prendra facilement ombrage ; si, une fois, il a deviné que l'on en veut à son existence, il ne l'oubliera plus ; il vous supposera toujours les mêmes intentions, peut-être même dans vos actes les plus innocents ; s'il forme un peuple, tout petit qu'il est par le nombre, il se groupera davantage, tiendra ses rangs compacts, et s'il appartient à une race forte et virile, avec un passé glorieux, la question n'en sera que plus délicate.

Agissez maintenant avec prudence, douceur et libéralité, de manière à lui faire croire, qu'au lieu de projets funestes à son intégrité ou à son autonomie, vous encouragez le maintien de ces choses qui lui sont chères et en trois générations il est à vous ; le procédé de fusion est en voie de s'accomplir sans efforts, sans tiraillements, sans regrets amers. Procédez autrement, et